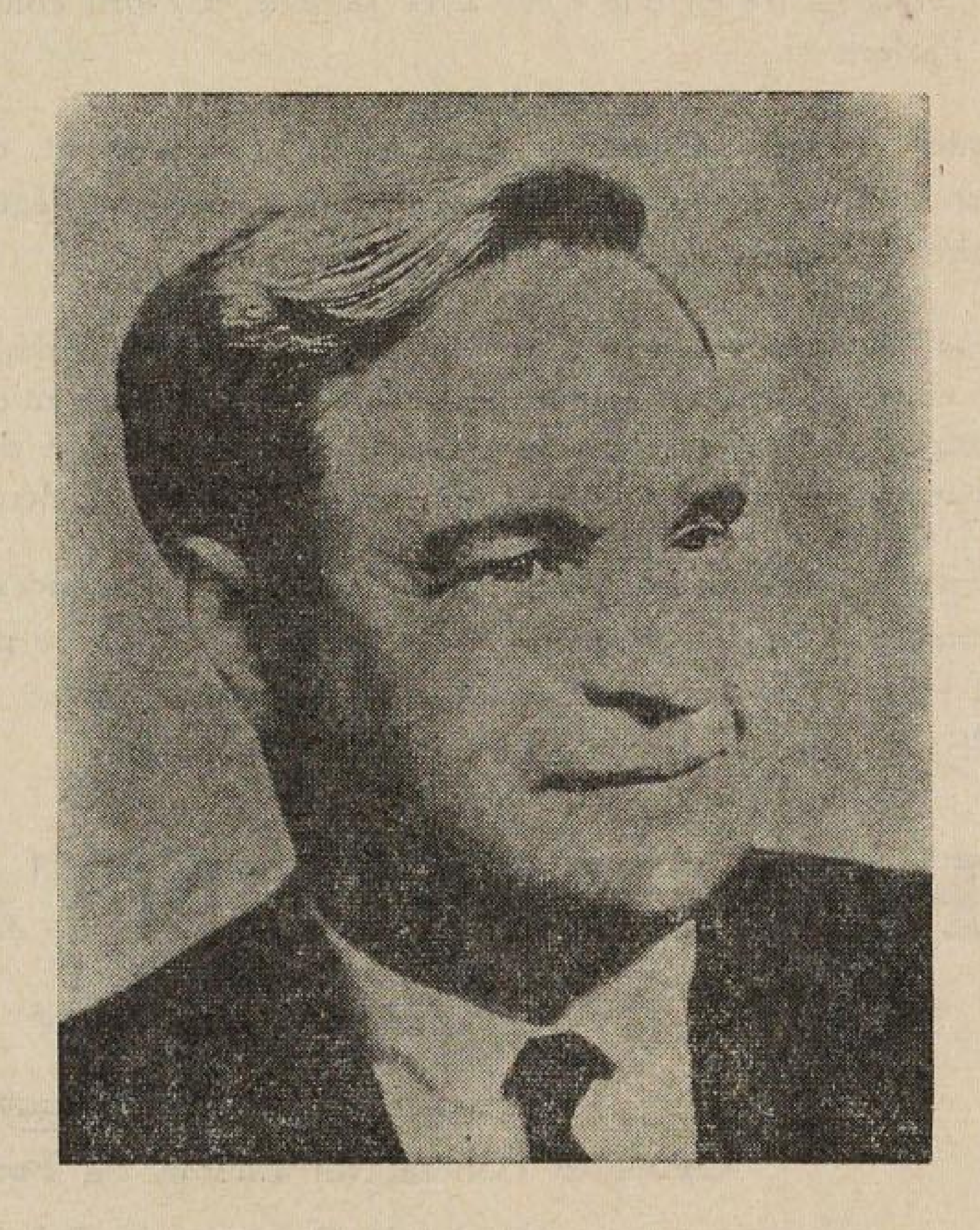


Elections Législatives du 12 Mars 1967

DEPARTEMENT DE L'EURE — CIRCONSCRIPTION DE LOUVIERS



RÉMY MONTAGNE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Pierre HERVIEU se joint à moi pour adresser tout d'abord nos sincères remerciements aux 14 605 votants qui, dès le premier tour, ont bien voulu nous manifester leur confiance. En ce temps où la propagande officielle de la télévision conditionne tant de citoyens, c'est un beau geste d'indépendance personnelle qui a été ainsi accompli dans notre circonscription.

Avec un gain de 2 420 voix sur la précédente consultation du 18 Novembre 1962 nous arrivons donc largement en tête du scrutin, précédant de près de 4 000 voix celui qui nous suit immédiatement.

Nous refusant à tout marchandage électoral et persévérant à affirmer, comme nous l'avons toujours fait, que seuls doivent compter, pour nous, les objectifs à atteindre, nous devons toutefois vous indiquer que notre élection au second tour n'est pas du tout assurée d'avance.

Si les électeurs de M. BINOT (P.S.U.) et de M. CHAMPION (Parti Communiste) additionnent leurs voix, le total de ces dernières atteindra 17 056 **et nous aurons un député extrémiste à LOUVIERS. Il aurait, en effet, 2 400 voix d'avance sur nous.**

Ce n'est pas pour autant, vous le comprendrez, que je puisse infléchir mon programme d'un côté ou de l'autre. L'ayant très clairement exposé dans de multiples réunions ainsi que dans ma première circulaire électorale, je désire seulement vous redire ici que c'est avec sagesse et esprit constructif que je continuerai à demander son application au Parlement.

Je prie tous les démocrates sincères, à quelque bord qu'ils appartiennent, de se souvenir que tout engagement inconditionnel de soutien ou d'opposition souscrit par avance à l'égard d'un gouvernement — quel qu'il soit — est contraire à l'esprit même du régime républicain.

Je fais donc appel à tous ceux qui refusent à la fois l'éventualité d'un député de LOUVIERS dépendant du Parti Communiste et comprennent en même temps que je ne puisse m'engager par avance à voter dans un sens qui me serait imposé. C'est de l'attachement de tous à la liberté de conscience des élus, reflet de la liberté de choix des citoyens, que dépend le bon fonctionnement de la démocratie.

Dans la dignité et l'esprit de conciliation, je demande donc aux électrices et électeurs qu'ont divisé des controverses plus apparentes que réelles de s'unir à ceux qui ont déjà voté pour moi au 1er tour, en vue de me permettre avec Pierre HERVIEU de servir encore dans l'avenir, avec efficacité et honnêteté, la circonscription de LOUVIERS, le département de l'Eure et la République.

RÉMY MONTAGNE

Député sortant

Conseiller Municipal de Louviers

Conseiller Général du Canton de Pont-de-l'Arche

Croix de Guerre avec Palme

Médaille Militaire

Légion d'Honneur au titre de la Résistance

CANDIDAT POUR L'UNION DES DÉMOCRATES

SUPPLEANT :

PIERRE HERVIEU



Conseiller Municipal de Beaumontel

Conseiller Général du Canton de Beaumont-le-Roger

Chevalier de la Légion d'Honneur

Officier du Mérite Agricole